

VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
<b>JUSTICIABLES</b>			
<b>1- ADAPTATION ET FLEXIBILITÉ</b>			
Soutenir les initiatives régionales mises en place pour satisfaire à des besoins particuliers (par exemple, en matière de santé mentale, d'itinérance et de toxicomanie) et appuyer leur développement	<p>-Lancement d'un <a href="#">programme d'accompagnement</a> à Québec pour les personnes présentant un problème de santé mentale à qui l'on reproche une infraction criminelle mineure (<i>Incursion dans la justice plus accueillante</i>, <i>Le Soleil</i>, 24 février 2020)</p> <p>-Mise en place d'un <a href="#">programme de traitement de la toxicomanie</a> à Puvirnituq (<i>Nunavik Wellness Court</i>)</p>	<p>-Conclusion d'un protocole sur les projets d'entente en matière de protection de la jeunesse avec les barreaux de <a href="#">Longueuil</a> et <a href="#">Richelieu</a></p> <p>-Participation à la révision du <a href="#">Guide des meilleures pratiques en matière civile du Barreau du Québec</a> (mise à jour à venir)</p>	
Encourager le partage des meilleures pratiques entre les régions	<p>-Meilleures pratiques évoquées par les membres des différents comités consultatifs internes de la Cour et partagées d'une région à l'autre (lorsqu'elles sont exportables) par les collègues</p> <p>-Discussions menées régulièrement lors des réunions des juges en chef et des juges coordonnateurs de chacune des régions</p>	<p>-Meilleures pratiques évoquées par les membres des différents comités consultatifs internes de la Cour et partagées d'une région à l'autre (lorsqu'elles sont exportables) par les collègues</p> <p>-Discussions menées régulièrement lors des réunions des juges en chef et des juges coordonnateurs de chacune des régions</p>	
Maintenir, dans les forums, une participation active de nature à favoriser une consultation			

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
adéquate des peuples autochtones à propos, notamment, des services de justice dans leur communauté, des sanctions substitutives conformes à la loi et des différentes approches de justice réparatrice			
Favoriser la conclusion, avec les communautés autochtones, d'ententes établissant un régime particulier de protection de la jeunesse (art. 37.5 de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i> )			
<b>2- Gestion, simplification et voies de rechange</b>			
Maximiser le recours aux outils de gestion à la disposition des juges ainsi qu'aux modes de prévention et de règlement des différends par les parties, entre autres, par une sensibilisation soutenue des intervenants quant à ces approches	-Séances de formation offertes aux membres du Barreau par trois juges sur la conférence de facilitation suivant la <i>Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</i> , dans plusieurs régions du Québec	-Mise en place de nouvelles <a href="#">règles de fonctionnement en Outaouais</a> , pour la matière criminelle, menant à une réduction notable des délais	
Promouvoir les approches judiciaires adaptées aux réalités contemporaines de situations traitées en vertu de la <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i> (par exemple : les conflits de séparation)	-Séances de formation offertes aux membres du Barreau par trois juges sur les ententes en protection de la jeunesse, dans plusieurs régions du Québec	-Présentation à la <a href="#">Commission Laurent</a> du projet d'intervention socio judiciaire en conflits sévères de séparation par le juge en chef adjoint à la Chambre de la jeunesse	



VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
Répandre l'application des mesures de gestion d'instance formulées dans la <i>Loi sur la protection de la jeunesse</i>	-Conclusion entre le Barreau de l'Outaouais et la Cour d'un <a href="#">protocole sur la gestion hâtive de l'instance</a> ayant comme principaux objectifs : - de vérifier la volonté des parties de participer à une conférence de règlement à l'amiable ou de rédiger un projet d'entente - de favoriser une meilleure préparation des dossiers - de permettre des échanges constructifs entre les parties - de cerner avec précision les questions en litige - de mieux estimer la durée de l'instruction		
Implanter de façon permanente la médiation sur place et la médiation obligatoire pour certains dossiers à la Division des petites créances, vu les résultats positifs des projets pilotes			
<b>3- Communications, concertation et éducation</b>			
Élaborer une stratégie de communication pour mieux faire connaître au public, notamment, la place qu'occupe la Cour du Québec dans le système judiciaire et les fonctions de ses juges	-5 réunions du Comité consultatif sur les communications de la Cour  -Publication (en ligne) d'une <a href="#">brochure</a> pour présenter la composition et les champs de	-Publication d'un <a href="#">document sur la formation et les activités de perfectionnement</a> accessibles aux juges, tant sur le plan du droit que des réalités sociales	

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
	<p>compétence de la Cour du Québec</p> <p>-Travaux en cours pour mettre à jour une section du site Internet de la Cour sur le rôle et les principales fonctions des juges (sous forme de questions / réponses)</p> <p>-<u>Autorisation accordée aux journalistes</u> de procéder à l'enregistrement sonore d'une audience, afin de faciliter la rédaction subséquente d'articles</p> <p>-Participation à la série documentaire <u>Les coulisses du palais</u> diffusée sur Canal D</p> <p>-<u>Entente conclue avec l'Université de Concordia</u> pour l'accueil d'étudiants par des juges</p> <p>-Renouvellement en cours de plusieurs ententes avec les universités du Québec et d'Ottawa</p>	<p>-Promotion d'une <u>vidéo éducative</u> de l'Association du Barreau canadien sur l'indépendance judiciaire</p> <p>-Participation à la deuxième saison de la série documentaire <u>Les coulisses du palais</u> diffusée sur Canal D</p>	
<p>Rendre accessibles, en ligne, davantage d'informations pour faciliter la préparation des dossiers par les justiciables et leur audience</p>	<p>-Élaboration en cours d'une section du site Internet de la Cour consacrée à de l'information juridique (par les membres du</p>	<p>-Promotion du <u>Guide des petites créances</u> conçu par le Jeune Barreau de Montréal</p>	

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
	<p>Comité consultatif sur les communications)</p> <p>-Souci de relayer plus régulièrement, via le <a href="#">compte Twitter</a> de la Cour notamment, les publications d'intérêt d'autres acteurs du système de justice (ex. : ministère de la Justice, Éducaloi, Centres de justice de proximité, Association du Barreau canadien)</p>		
<p>Développer un nouveau site Internet de la Cour du Québec, moderne et convivial pour les justiciables et la communauté juridique</p>	<p>-Travaux entrepris avec le ministère de la Justice pour revoir entièrement le nouveau site Internet</p>	<p>-Poursuite des travaux avec le ministère de la Justice pour la mise en ligne d'un nouveau site Internet</p>	
<p>Maintenir une participation soutenue (notamment) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à la Table de concertation en matière de petites créances</li> <li>• au Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale</li> <li>• aux chantiers du projet de recherche ADAJ (Accès au Droit et à la Justice)</li> <li>• au Comité du Barreau du Québec sur la justice autochtone portant sur l'information juridique</li> </ul>	<p>-Une réunion de la Table de concertation en matière de petites créances :</p> <p>*Mise à jour continue du <a href="#">répertoire des initiatives accessible sur le site de la Cour</a></p> <p>*Décision prise que la Table devienne un comité d'action, source de propositions de modifications législatives, procédurales et administratives concrètes en vue d'améliorer l'accès à la justice en matière de petites créances</p>		

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
	<p>-Participation aux rencontres du Forum québécois sur l'accès à la justice civile et familiale et contribution, dans ce cadre, au projet de « guichet unique » d'information en cours d'élaboration par SOQUIJ et d'autres partenaires</p> <p>-Participation active aux chantiers du projet de recherche <a href="#">ADAJ</a> sur les thèmes suivants : autoreprésentation; justice et médias; attentes sociales et justice sans papier</p>		
<b>COMPÉTENCES</b>			
<b>1- Cohérence de la structure des tribunaux</b>			
Affirmer la capacité de la Cour du Québec à assumer l'ensemble des compétences que lui confie le législateur			
Participer à la réflexion et aux travaux nécessaires pour harmoniser plus adéquatement et efficacement les services judiciaires, dans la perspective d'en faciliter l'accès pour les citoyens	-Participation à des tables de concertation, comités de liaison et autres forums avec d'autres acteurs du système de justice	-Participation à des tables de concertation, comités de liaison, forums ainsi qu'au Conseil des sections du Barreau du Québec	

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
<p>Inclure à cette réflexion les responsabilités assumées par les juges municipaux (à titre exclusif et ceux qui siègent à la séance) et le rôle du juge en chef adjoint de la Cour du Québec responsable des cours municipales</p>	<p>-Mise en place d'un groupe de travail « Québec (ministère de la Justice) – cours municipales »</p>		
<p><b>2- Modernisation du droit criminel</b></p>			
<p>Soutenir une réforme globale du droit criminel et proposer des pistes de solution pour en simplifier l'application, au bénéfice des citoyens</p>	<p>-Propositions de modifications législatives au <i>Code criminel</i> présentées aux autorités compétentes dans la foulée de l'arrêt <i>Myers</i> rendu par la Cour suprême du Canada à propos des modalités relatives à l'examen périodique de la détention provisoire d'une personne</p> <p>-Propositions de modifications législatives dans le cadre des travaux de la <a href="#">Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada</a></p>	<p>-Mise en œuvre des modifications apportées au <i>Code criminel</i> par le <a href="#">chapitre 25 des Lois du Canada</a> (<i>Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois et apportant des modifications corrélatives à certaines lois</i>)</p>	
<p><b>3- Procédure adaptée à la réalité des familles</b></p>			
<p>Assumer le leadership du Groupe de travail sur la pratique judiciaire en matière de protection de la jeunesse. Son mandat consiste,</p>	<p>-Compléter la formation du groupe de travail présidé par le juge en chef adjoint Robert Proulx et qui réunit :</p>	<p>-Réunions du Groupe de travail sur la pratique judiciaire en matière de protection de la jeunesse</p>	

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
<p>notamment, à proposer des modifications législatives afin d'assurer un traitement plus efficace de la preuve pertinente au litige, tout en préservant le droit à une défense pleine et entière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• deux directrices de la protection de la jeunesse (soient celles de Chaudière-Appalaches et de Laval);</li> <li>• deux avocats provenant des contentieux des CIUSSS de l'Estrie et de Lanaudière;</li> <li>• des représentants du MJQ et du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);</li> <li>• deux avocats de la Commission des services juridiques;</li> <li>• des légistes du MJQ;</li> <li>• une avocate de la pratique privée désignée par le Barreau du Québec.</li> </ul> <p>Réunions tenues au cours de l'année</p>		
<p>Mettre en place des mesures afin que les juges et parties puissent s'assurer que les ordonnances dans les matières relatives à la jeunesse ou en matière criminelle rendues par la Cour du Québec et celles de nature familiale prononcées par la Cour supérieure sont complémentaires et cohérentes</p>			

**4- Besoins particuliers des communautés autochtones**

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

<b>INDICATEUR DE RÉALISATION</b>	<b>ACTION RÉALISÉE EN 2019</b>	<b>ACTION RÉALISÉE EN 2020</b>	<b>ACTION RÉALISÉE EN 2021</b>
Adopter des règles de pratique spécifiques afin que la Cour exerce sa compétence de manière adaptée aux besoins des communautés autochtones		-Reprise des travaux en vue d'adopter un règlement pour la cour itinérante	
<b>QUALITÉ</b>			
<b>1- Organisation du travail</b>			
Poursuivre la réflexion pour assurer une meilleure organisation du travail des juges	-Projet-pilote lancé à la Chambre civile de Montréal, dans la perspective de repenser l'organisation du travail de soutien auprès des juges	-Poursuite des travaux relatifs au projet-pilote lancé en 2019	
Déterminer, documenter et exprimer les besoins de la Cour et de ses juges dans tous les aspects nécessaires à l'accomplissement de leur mission (par exemple : postes de juge, personnel de soutien, salles d'audience, bureaux, sécurité, technologies, etc.)	-Bilan de l'état des ressources et mandat confié à deux juges de répertorier les pratiques d'assignation des juges (notamment)	-Démarche d'actualisation des règles d'assignation, de façon à ce qu'elles reflètent les exigences actuelles de la fonction de juge et son évolution au fil des ans  -Mise en place d'un comité interne de réflexion sur la carrière du juge	
Contribuer aux chantiers du projet de modernisation et de transformation de la justice au Québec	-Participation aux réunions du Comité des parties prenantes et contribution aux travaux des comités formés par le ministère de la Justice pour dresser la liste des besoins informatiques de la Cour		

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

INDICATEUR DE RÉALISATION	ACTION RÉALISÉE EN 2019	ACTION RÉALISÉE EN 2020	ACTION RÉALISÉE EN 2021
<b>2- Perfectionnement des juges</b>			
Élargir l'offre de formation pour qu'elle reflète l'évolution constante de l'exercice de la fonction de juge et réponde ainsi aux besoins de la société	-Plus d'une vingtaine de séminaires tenus à l'intention des juges		
S'assurer de maintenir à jour les connaissances des juges quant aux réalités sociales, et plus particulièrement celles propres aux communautés autochtones	-Planification d'une demi-journée de formation pour tous les juges sur la réalité autochtone, dans le cadre du Colloque annuel de la magistrature  -Tenue de séminaires sur les réalités sociales et les droits fondamentaux dans le cadre du programme de perfectionnement régulier de la Cour		
Soutenir les juges dans la mise à jour de leurs connaissances par une communication plus efficace de l'information juridique	-Tenue de trois séminaires de formation sur la rédaction de jugement auxquels ont assisté plus de 75 juges  -Lancement d'une nouvelle plateforme (Bibliomagis) interne pour faciliter la recherche de documentation juridique par les juges  -Alimentation continue de l'application interne MagisQuébec, incluant la	-Tenue de deux séminaires de formation sur la rédaction de jugement auxquels ont assisté plus de 50 juges  -Alimentation continue de l'application interne MagisQuébec, incluant la publication de capsules informatives à l'intention des juges	

**VISION TRIENNALE 2019-2020-2021 DE LA COUR DU QUÉBEC**

<b>INDICATEUR DE RÉALISATION</b>	<b>ACTION RÉALISÉE EN 2019</b>	<b>ACTION RÉALISÉE EN 2020</b>	<b>ACTION RÉALISÉE EN 2021</b>
	publication de capsules informatives à l'intention des juges		

16 juin 2020